

CSE DU 20 OCTOBRE 2020

CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'ENTREPRISE POUR LES ANNÉES 2020,2021,2022,2023

Notre situation économique 2020 est catastrophique voire inédite, le trafic s'est brutalement dégradé et même arrêté sur la plateforme d'Orly.

Cette année fera connaître à ADP des pertes de CA de l'ordre de 2,5 Milliard € sur l'année.

ADP a recouru à l'activité partielle de droit commun ainsi que des emprunts à hauteur de 4 Milliards € pour de la trésorerie.

Les salariés ont pris de plein fouet cette situation qui laissera des traces indélébiles.

La dépréciation de nos participations à l'international et notre taux d'endettement sur fonds propres équivalent à 129 %. Nos pertes sont donc très fortes et dégradent tous nos indicateurs. Toutefois le choix de l'endettement facilite la trésorerie mais **l'atterrissage risque d'être brutal.**

L'achat de GMR AIRPORT s'est conclu au mauvais moment amplifiant davantage notre endettement.

Une reprise importante pour 2021 reste très improbable. Renouer avec la dynamique de 2019 n'est pas envisageable avant 2024/2027.

Vous anticipez une modification du système économique et un niveau de rentabilité durablement amoindri.

L'objectif est de réduire les dépenses de 200 Millions € par an puis de limiter leur croissance à 1,3 % par an.

L'APC représente à lui seul environ 20 %.

Nous ne sommes pas à la table du COMEX et n'avons notre voix qu'à celle du CONSEIL D'ADMINISTRATION, pourtant nous figurons toujours au menu.

La crise actuelle a transformé les enjeux sanitaires en impératifs sociaux et économiques à la fois pour les passagers et les salariés de notre belle entreprise.

Aujourd'hui à vos annonces nous devrions en faire le deuil.

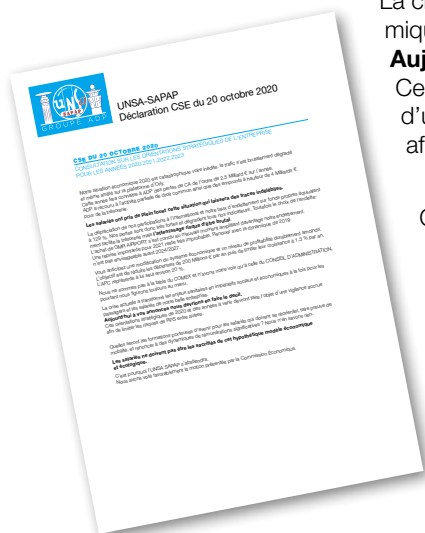
Ces orientations stratégiques de 2020 et des années à venir devront faire l'objet d'une vigilance accrue afin de limiter les risques de RPS entre autres.

Quelles seront les formations porteuses d'avenir pour les salariés qui doivent se réorienter, faire preuve de mobilité, et renoncer à des dynamiques de rémunérations significatives ? Nous n'en savons rien.

Les salariés ne doivent pas être les sacrifiés de cet hypothétique modèle économique et écologique.

C'est pourquoi l'UNSA SAPAP s'abstiendra.

Nous avons voté favorablement la motion présentée par la Commission Économique.



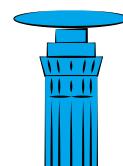
ORLY

UNSA-SAPAP
Local 5410 Orly Sud
Tél : 01 49 75 06 46
sapapol@adp.fr

*Libres
ensemble !*

<https://www.unsa-sapap.org/>

CDG



UNSA-SAPAP
Module MN 2R4-077 CDG2
Tél : 01 48 62 74 55
sapapry@adp.fr